

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 23 septembre 2021	N° 2021-516

Convocation du 16 septembre 2021

Aujourd'hui jeudi 23 septembre 2021 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Bernard-Louis BLANC à Mme Claudine BICHET
M. Baptiste MAURIN à M. Sébastien SAINT-PASTEUR
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Claudine BICHET
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Béatrice SABOURET
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI
M. Fabien ROBERT à M. Max COLES

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Stéphane PFEIFFER de 14h50 à 15h15 le 24 septembre
Mme Christine BOST à Mme Andréa KISS à partir de 17h45 le 23 septembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à Mme Andréa KISS à partir de 12h00 le 24 septembre
Mme Céline PAPIN à Mme Nadia SAADI à partir de 16h35 le 23/09
M. Patrick PAPADATO à Mme Brigitte BLOCH à partir de 17h50 le 23 septembre
M. Patrick PAPADATO à Mme Brigitte BLOCH à partir de 12h00 le 24 septembre
M. Stéphane PFEIFFER à M. Stéphane GOMOT le 23 septembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Nadia SAADI à partir de 18h15 le 23 septembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Brigitte BLOCH à partir de 14h30 le 24 septembre
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Myriam BRET le 23 septembre
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 23 septembre
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 12h45 le 24 septembre
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 10h35 le 24 septembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 16h30 le 23 septembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Amandine BETES à partir de 15h15 le 24 septembre
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI le 23 septembre
M. Alain CAZABONNE à M. Patrick BOBET à partir de 16h50 le 23 septembre
M. Alain CAZABONNE à Mme Nathalie DELATTRE à partir de 12h10 le 24 septembre
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI à partir de 17h50 le 23 septembre
Mme Camille CHOPLIN à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 23 septembre
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH jusqu'à 15h00 le 24 septembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 23 septembre
Mme Eve DEMANGE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h20 le 23 septembre
Mme Eve DEMANGE à Mme Fannie LE BOULANGER jusqu'à 11h50 le 24 septembre
M. Christophe DUPRAT à M. Patrick BOBET le 24 septembre
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS à partir de 18h20 le 23 septembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA le 24 septembre
Mme Françoise FREMY à M. Bruno FARENIAUX à partir de 14h30 le 24 septembre
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Frédéric GIRO le 23 septembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Didier CUGY à partir de 18h30 le 23 septembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Didier CUGY à partir de 15h35 le 24 septembre

M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER le 24 septembre
M. Laurent GUILLEMIN à M. Alain GARNIER à partir de 18h50 le 23 septembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY de 17h25 le 23 septembre à 13h00 le 24 septembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 19h10 le 23 septembre
Mme Harmonie LECERF à Mme Anne LEPINE à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Jacques MANGON à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Jacques MANGON à M. Michel LABARDIN de 13h15 à 15h20 le 24 septembre
M. Guillaume MARI à Mme Anne LEPINE le 23 septembre
Mme Eva MILLIER à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Eva MILLIER à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h45 le 24 septembre
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT à partir de 17h20 le 23 septembre
M. Jérôme PEScina à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL à partir de 19h20 le 23 septembre et jusqu'à 14h00 le 24 septembre
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h45 le 24 septembre
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 18h00 le 23 septembre
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 15h00 le 24 septembre
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 23 septembre
Mme Nadia SAADI à M. Olivier CAZAUX jusqu'à 14h30 le 24 septembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Kévin SUBRENAT à partir de 17h20 le 23 septembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Max COLES à partir de 10h30 le 24 septembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA jusqu'à 16h15 le 23 septembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA jusqu'à 12h30 le 24 septembre
M. Thierry TRIJOULET à Mme Nathalie LACUEY à partir de 16h30 le 23 septembre
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Fabienne DUMAS le 24 septembre

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 23 septembre 2021	Délibération
	Secrétariat général Direction Conseil et organisation	N° 2021-516

**Prévention et lutte contre les discriminations - Promotion de l'égalité
femmes/hommes - Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté 2021 -
Appel à projets - Subvention - Décision - Autorisation**

Monsieur Jean-François EGRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole est engagée depuis plusieurs années dans la promotion de l'égalité femmes/hommes, de la diversité et dans la lutte contre les discriminations.

Le 30 novembre 2018, le Plan métropolitain de prévention et de lutte contre les discriminations a été adopté. Dans son quatrième axe, il prévoit que la Métropole puisse participer à l'organisation d'événements collectifs avec les communes sur ces thématiques. Dans ce cadre, Bordeaux Métropole participe depuis 2017 à la Quinzaine de l'Egalité et de la Diversité, pilotée par la Ville de Bordeaux.

1 - Présentation de la Quinzaine de l'Egalité et de la Diversité

Il s'agit d'un événement de programmation culturelle, citoyenne et sportive qui se déroule sur deux semaines en novembre, dont l'objet est la promotion de l'égalité, de la diversité et du bien vivre ensemble. Les projets présentés peuvent prendre des formats très différents : spectacles vivants, expositions, films documentaires, performances, outils pédagogiques... ou tout autre concept original.

Cet événement, initié par la Ville de Bordeaux en 2014 est devenu intercommunal en 2016. Chaque année, de nouvelles communes de l'agglomération se joignent à l'événement. Ainsi, en 2019, la Quinzaine de l'Egalité a mobilisé 16 communes aux côtés de Bordeaux Métropole, et autant en 2020.

Pour la session 2021, qui aura lieu du 2 au 16 novembre prochain, Bordeaux Métropole dispose d'un budget de 40 000 euros. Un appel à projets a été lancé du 21 avril au 22 juin 2021, ouvert uniquement aux communes, lesquelles devaient présenter :

- soit une programmation communale,
- soit une programmation construite à partir d'actions proposées par les associations de leur territoire,
- soit une programmation mixte composée d'actions communales et d'actions associatives.

16 dossiers communaux ont été réceptionnés.

Le comité de sélection chargé d'instruire les dossiers et proposer un financement des projets communaux, est composé du :

- Vice-Président en charge de l'administration générale et ressources humaines
- de l'Adjoint au Maire de Bordeaux en charge de la lutte contre les discriminations et de l'organisation de la Quinzaine de l'égalité
- du Conseiller municipal de Bordeaux, en charge des discriminations et de représentants de l'administration
- de représentants de l'administration.

Ce comité de sélection se réunira le 30 août 2021, veille de la commission.

2 – Les projets retenus et les modalités de financement

Les financements sont proposés en fonction de l'impact des projets déclinés sur l'égalité, la diversité et la lutte contre les discriminations, de leur faisabilité (financements, partenariats, mise en réseau...), de leur originalité, de leur présentation écrite et du nombre d'habitants de la commune.

8ème 15aine de l'Egalité - Edition 2021 - Appel à projets métropolitain						
	Commune	Nbre habitants	Nom du projet	Thème	Public cible	Montant accordé
1	Ambarès	17.947	Toutes nos différences	Egalité, lutte contre les discriminations, citoyenneté	Tout public,	2 000,00 €
2	Artigues	9.412	N'oublions pas Republicature	Egalité, lutte contre les discriminations, citoyenneté	Tout public	850,00 €
3	Bassens	7.237	Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté	Egalité, lutte contre les discriminations	Tout public dont scolaires	1 500,00 €
4	Bègles	29.669	La place des femmes dans l'espace public, au travail, dans la culture	Egalité, lutte contre les discriminations	Tout public	2 000,00 €
5	Bordeaux	256.045	Huitième quinzaine de l'égalité et de la diversité	Egalité, lutte contre les discriminations, diversité culturelle, citoyenneté	Tout public	7 050,00 €
6	Bruges	20.348	Ensemble pour l'égalité	Egalité, lutte contre les discriminations	Tout public et jeune public	1 000,00 €
7	Cenon	25.861	Portraits	Diversité culturelle, citoyenneté	Tout public, habitants de Cenon	2 500,00 €
			Marianne(s)	Egalité et lutte contre les discriminations, citoyenneté	Femmes du CIDFF de Cenon	
8	Eysines	25.411	Voyage immobile	Diversité, handicap	Tout public	1 500,00 €
9	Hoirac	17 882	Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté	Egalité et lutte contre les discriminations	Familial, scolaires et parents d'élèves	1 500,00 €
10	Le Bouscat	24.229	Conférence débat : le regard, la réalité et nos représentations	Egalité et lutte contre les discriminations, citoyenneté	Tout public	2 500,00 €
			Les différentes discriminations : un échange dynamique avec les habitants	Egalité et lutte contre les discriminations	Tout public	
			Bien vivre ensemble	Egalité et lutte contre les discriminations, citoyenneté	Tout public à partir de 8 ans	
			Différents, oui ; inégaux, non : considérer les différences mais pas les inégalités	Egalité et lutte contre les discriminations	Enfants de 3 à 12 ans et la communauté éducative	
11	Lormont	24.888	Semaine de la citoyenneté	Egalité femmes-hommes, diversité	Tout public	2 750,00 €
12	Martignas	7.346	La Quinzaine de l'égalité, la diversité et la citoyenneté à Martignas-sur-Jalle	Egalité et lutte contre les discriminations, diversité culturelle, citoyenneté	Tout public	1 500,00 €
13	Mérignac	78.879	Le harcèlement, un poison indolore de nos quotidiens Espace handi game Spectacle chorégraphique inclusif "Je tu il et vous" Parcours de vie La dākā rythmes ancestraux On n'a jamais vu une danseuse noire à l'opéra	Egalité et lutte contre les discriminations, citoyen, diversité culturelle	Tout public, enfants, collégiens et lycéens	4 800,00 €
14	Pessac	63.923	Pessac s'engage pour l'égalité et contre les discriminations	Egalité, lutte contre les discriminations, diversité culturelle, citoyenneté	Tout public	4 250,00 €
15	Saint-Médard	31 536	Divers et variés : égalité à tous les âges	Egalité, lutte contre les discriminations, diversité culturelle, citoyenneté	Jeunes et tout public	1 800,00 €
			Exposition Quizz Junior : égalité parlons-en			
			Coller contre les préjugés			
			Ville inclusive			
			Océan : l'histoire d'une transition			
Migrations, un autre regard						
16	Talence	43.745	Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté	Egalité, lutte contre les discriminations, citoyenneté	Tout public	2 500,00 €
TOTAL						40 000,00 €

Le montant de 40 000 euros est inscrit au budget primitif de l'exercice 2021. La subvention sera versée aux communes forfaitairement en une seule fois. Les communes lauréates s'engagent à présenter un bilan des actions dans un délais d'un mois après la réalisation de leurs projets (nombre de participants notamment). En raison du contexte sanitaire, les

communes devront s'assurer que les évènements se dérouleront selon les consignes de sécurité et d'hygiène nationales.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU le plan métropolitain de prévention et de lutte contre les discriminations adopté le 30 novembre 2018,

VU la proposition du comité de sélection, réuni le 30 août 2021,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que le soutien financier de Bordeaux Métropole aux projets présentés ci-dessus contribue à la politique métropolitaine de lutte contre les discriminations,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer aux communes sélectionnées l'aide proposée par le comité de sélection métropolitain de l'appel à projets relatif à la Quinzaine de l'Egalité et de la Diversité,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante au budget principal de l'exercice en cours, budget 011, chapitre 65, article 657341, fonction 020.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ne prend pas part au vote : Madame LOUNICI

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 septembre 2021

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 29 SEPTEMBRE 2021</p> <p>PUBLIÉ LE : 29 SEPTEMBRE 2021</p>	<p>Pour expédition conforme,</p> <p>le Vice-président,</p> <p>Monsieur Jean-François EGRON</p>
---	---